

[Click Here](#)



Suicide chef d'établissement

Aller au contenu wpDiscuz
La stupeur, l'incompréhension et la colère. Dans l'académie d'Orléans-Tours, les chefs d'établissement sont sonnés depuis la mort d'un des leurs, à la veille des vacances scolaires. La principale d'un collège de l'académie (sa famille souhaite préserver son anonymat) s'est suicidée il y a une semaine, après un conflit au sein de son collège. «Ce qui peut relever de la gestion quotidienne d'un établissement peut être très pénible à supporter après une année très dure, pendant laquelle les personnels de direction ont eu une énorme charge de travail, avec des protocoles sanitaires à répétition et des injonctions ministérielles», insiste Julien (1), son adjoint au collège, qui la décrit comme étant «extrêmement professionnelle, avec de grandes valeurs d'humanisme». Alexandre (1), chef d'établissement dans un lycée de la même académie, évoque avec émotion une collègue «extrêmement brillante et reconnue par ses pairs, engagée dans la réussite des jeunes». Selon les témoignages de plusieurs chefs d'établissement recueillis par Libération, tout est parti d'un conseil de discipline, au mois de mars. Cette procédure est engagée lorsqu'un élève commet un acte grave (violence physique ou verbale). Ce conseil est composé de quatorze membres au collège?: neuf de l'établissement (dont le chef d'établissement), trois représentants des parents d'élèves élus et deux représentants des élèves élus. A l'issue de ce conseil de discipline, l'élève convoqué n'a pas été exclu définitivement de l'établissement, ce qu'aurait souhaité la Fédération des parents d'élèves, selon Philippe Sauzedde, secrétaire académique du SNPDEN (Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale), principal syndicat des chefs d'établissement?: «La Fédération estimait que cet élève était dangereux etqu'il fallait l'exclure définitivement. Selon elle, la cheffe d'établissement était responsable de cette décision alors que sa voix ne compte pas davantage que celle des autres au sein du conseil de discipline où le vote se fait à bulletin secret.» La Fédération des parents d'élèves aurait alors envoyé un courrier au rectorat et au procureur de la République. «Je me garderais bien de commenter quoi que ce soit et de tirer des ficelles pour pointer des responsables, défend Martine Rico, coordinatrice régionale de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) en Centre-Val-de-Loire. Tout est compliqué dans la vie d'un établissement, on ne peut pas prendre un élément pour le mettre en exergue et en tirer des conclusions.» Des professeurs auraient ensuite manifesté, à leur tour, leur opposition. «Un enseignant s'est senti en porte à faux avec les parents et a contacté la section syndicale locale du personnel enseignant qui a mobilisé les professeurs du collège», poursuit Philippe Sauzedde. Selon le SNPDEN, dix-sept enseignants ont alors signé un courrier, sous la forme d'une pétition, adressé à la principale et mettant dos à dos l'ingérence des parents au collège et le manque de soutien à leur égard de leur cheffe d'établissement. «Face aux agissements de certains, non respectueux des procédures administratives, face aux accusations graves et diffamatoires portées par d'autres à son encontre», cette principale a répondu «par le dialogue et l'apaisement», écrit le SNPDEN dans un communiqué. La cheffe d'établissement aurait ensuite proposé un temps de réunion aux enseignants. Une démarche «qui ne sera ni vue, ni entendue, ni reconnue, ni acceptée et ce, notamment, par une partie des enseignants», poursuit le SNPDEN. Dans un courrier envoyé aux chefs d'établissement de la région le 2 juillet, et consulté par Libération, la rectrice de l'académie Katia Béguin reconnaît que l'acte de désespoir de la principale est bien lié au travail : «Les éléments portés à ma connaissance m'ont conduite à reconnaître l'imputabilité de cet accident au service.» Une cellule d'écoute psychologique a été mise en place dans le collège et restera active tout l'été. Trois réunions du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail académique (CHSCTA) se sont tenues dans l'établissement ce mardi. Ce dispositif avait été jugé «insuffisant» par le SNPDEN, qui réclamait une enquête administrative afin que les personnels du collège et les représentants syndicaux soient convoqués, ce que ne permet pas un CHSCTA. La rectrice a finalement accédé à cette demande. «C'est indispensable pour que la lumière soit faite sur ce qu'il s'est passé, assure Philippe Sauzedde. On doit comprendre comment on en est arrivé là pour identifier le rôle et la responsabilité de chacun.» ... Lire la suite, « «Petits soldats de l'éducation»», sur le site www.liberation.fr -----(1) Les prénoms ont été modifiés. Grosse angoisse ce mardi après-midi, aux abords du collège Les Renardières, à Courbevoie, où les parents regardent pompiers et policiers faire des allées venues entre l'établissement et leurs véhicules de services. Les secours sont intervenus après que le chef de l'établissement a fait une chute depuis le bâtiment, vers 14h25, avant la récréation.Selon nos informations, il se trouvait en arrêt cardiorespiratoire à l'arrivée des secours. Il est décédé depuis, comme le confirmait l'arrivée sur place de l'unité médico-judiciaire de Garches aux alentours de 16 heures. C'est avec « une profonde tristesse » qu'Étienne Champion, recteur de l'académie de Versailles, confirmait à son tour le décès du principal du collège dans l'après-midi.On ignore encore les circonstances précises du drame. Le parquet de Nanterre a ouvert une enquête pour rechercher les causes de la mort et précise que « toutes les hypothèses sont envisagées, y compris celle de l'accident ». Selon le rectorat qui indiquait dans un premier temps un « geste volontaire », il s'agirait bien « d'un accident ». « En cette période douloureuse, toutes les pensées vont à la famille, aux proches, aux collègues et à l'ensemble de la communauté éducative », réagit le recteur.« Ce n'est pas possible, pas Monsieur M. », lâchaient à l'unisson des mères de famille, alertées en milieu d'après-midi par le logiciel Pronote et qui dressaient le portrait d'un homme affable, souriant et accessible. Dans l'encadrement depuis 2006, le chef d'établissement était arrivé au collège de Courbevoie le 1er septembre 2023, en provenance du collège Théophile-Gautier de Neuilly-sur-Seine. L'homme, qui était notamment connu pour être accompagné de son gros chien blanc, habitait dans l'enceinte de l'établissement. Selon plusieurs élèves, il serait tombé de son logement de fonction.« Il a sauté devant les élèves », lâchait une maman, péremptoire, en affirmant tenir ses informations de son fils, confiné dans l'école comme les autres collégiens. « On ne sait pas ce qui s'est vraiment passé, tempérait une autre. Un suicide, je n'y crois pas, ça ne colle pas avec sa personnalité. »« Mon fils a vu le corps au sol, soufflait une troisième maman. Il se dit que certains l'ont vu tomber. » « Le choc est d'autant important qu'il ne semblait pas être tourmenté, toujours disponible », murmurait Samia, une autre maman. « C'était un mec bien, saluait un lycéen passé par Les Renardières. C'est grâce à lui que j'ai pu intégrer Painlevé. Sans lui, c'était Nanterre direct. »Inquiets pour leurs enfants, les parents avaient été en partie rassurés par un représentant de l'établissement, qui leur a dit que « tous les enfants étaient en sécurité ». « Comment en être sûre ? marmonnait une mère de famille. Il y a quand même beaucoup de policiers. » « Il n'y a pas de souci concernant les enfants », expliquaient un pompier et un agent municipal, alors qu'une cellule psychologique a été mise en place Vers 16h30, les collégiens commençaient à être évacués du collège par le gymnase. Ils sortaient au compte-goutte au grand soulagement des parents. Selon nos informations, seuls ont été gardés plus longtemps dans l'établissement les témoins directs de la scène.La cellule d'urgence médico-psychologique et le CAAPÉ-EM (centre académique d'aide aux écoles et établissements - équipes mobiles de sécurité) s'est déplacée dans l'établissement afin de venir en aide aux témoins et à toute personne qui en exprimait un besoin. Le préfet des Hauts-de-Seine, Alexandre Brugère, Jacques Kosowski, le maire de Courbevoie, le recteur et le directeur académique se sont également rendus sur place. La stupeur, l'incompréhension et la colère. Dans l'académie d'Orléans-Tours, les chefs d'établissement sont sonnés depuis la mort d'un des leurs, à la veille des vacances scolaires. La principale d'un collège de l'académie (sa famille souhaite préserver son anonymat) s'est suicidée il y a une semaine, après un conflit au sein de son collège. «Ce qui peut relever de la gestion quotidienne d'un établissement peut être très pénible à supporter après une année très dure, pendant laquelle les personnels de direction ont eu une énorme charge de travail, avec des protocoles sanitaires à répétition et des injonctions ministérielles», insiste Julien (1), son adjoint au collège, qui la décrit comme étant «extrêmement professionnelle, avec de grandes valeurs d'humanisme». Alexandre (1), chef d'établissement dans un lycée de la même académie, évoque avec émotion une collègue «extrêmement brillante et reconnue par ses pairs, engagée dans la réussite des jeunes». A lire aussiSelon les témoignages de plusieurs chefs d'établissement recueillis par Libération, tout est parti d'un conseil de discipline, au mois de mars. Cette procédure est engagée lorsqu'un élève commet un acte grave (violence physique ou verbale). Ce conseil est composé de quatorze membres au collège : neuf de l'établissement (dont le chef d'établissement), trois représentants des parents d'élèves élus et deux représentants des élèves élus. A l'issue de ce conseil de discipline, l'élève convoqué n'a pas été exclu définitivement de l'établissement, ce qu'aurait souhaité la Fédération des parents d'élèves, selon Philippe Sauzedde, secrétaire académique du SNPDEN (Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale), principal syndicat des chefs d'établissement : «La Fédération estimait que cet élève était dangereux et qu'il fallait l'exclure définitivement. Selon elle, la cheffe d'établissement était responsable de cette décision alors que sa voix ne compte pas davantage que celle des autres au sein du conseil de discipline où le vote se fait à bulletin secret.» La Fédération des parents d'élèves aurait alors envoyé un courrier au rectorat et au procureur de la République. «Je me garderais bien de commenter quoi que ce soit et de tirer des ficelles pour pointer des responsables, défend Martine Rico, coordinatrice régionale de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) en Centre-Val-de-Loire. Tout est compliqué dans la vie d'un établissement, on ne peut pas prendre un élément pour le mettre en exergue et en tirer des conclusions.»Des professeurs auraient ensuite manifesté, à leur tour, leur opposition. «Un enseignant s'est senti en porte à faux avec les parents et a contacté la section syndicale locale du personnel enseignant qui a mobilisé les professeurs du collège», poursuit Philippe Sauzedde. Selon le SNPDEN, dix-sept enseignants ont alors signé un courrier, sous la forme d'une pétition, adressé à la principale et mettant dos à dos l'ingérence des parents au collège et le manque de soutien à leur égard de leur cheffe d'établissement. «Face aux agissements de certains, non respectueux des procédures administratives, face aux accusations graves et diffamatoires portées par d'autres à son encontre», cette principale a répondu «par le dialogue et l'apaisement», écrit le SNPDEN dans un communiqué. La cheffe d'établissement aurait ensuite proposé un temps de réunion aux enseignants. Une démarche «qui ne sera ni vue, ni entendue, ni reconnue, ni acceptée et ce, notamment, par une partie des enseignants», poursuit le SNPDEN. Dans un courrier envoyé aux chefs d'établissement de la région le 2 juillet, et consulté par Libération, la rectrice de l'académie Katia Béguin reconnaît que l'acte de désespoir de la principale est bien lié au travail : «Les éléments portés à ma connaissance m'ont conduite à reconnaître l'imputabilité de cet accident au service.» Une cellule d'écoute psychologique a été mise en place dans le collège et restera active tout l'été. Trois réunions du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail académique (CHSCTA) se sont tenues dans l'établissement ce mardi. Ce dispositif avait été jugé «insuffisant» par le SNPDEN, qui réclamait une enquête administrative afin que les personnels du collège et les représentants syndicaux soient convoqués, ce que ne permet pas un CHSCTA. La rectrice a finalement accédé à cette demande. «C'est indispensable pour que la lumière soit faite sur ce qu'il s'est passé, assure Philippe Sauzedde. On doit comprendre comment on en est arrivé là pour identifier le rôle et la responsabilité de chacun.»Certains représentants du personnel enseignant dépassent les bornes, font ce qu'ils veulent en toute impunité, fulmine le proviseur de lycée Alexandre. Ils veulent se taper du chef d'établissement et tous les coups sont permis.» C'est aussi ce que ressent David (1), un autre proviseur de l'académie : «Il y a chez nous des structures syndicales très agressives. Tout est bon pour lancer une chasse aux sorcières. Il y a déjà eu des précédents, avec le même opus operandi. Et derrière, le rectorat ne souhaite pas répondre à des accusations «sur des faits qui pourraient être liés, ou non, à l'affaire alors que l'enquête démarre». Le syndicat enseignant incriminé n'a pas répondu à nos sollicitations.Après cette deuxième année sous pandémie, Alexandre l'admet : «On est des petits soldats de l'éducation, donc on fait bien les choses mais ça a un impact fort dans notre quotidien avec les mécontentements des enseignants, des élèves, des parents. On est entre le marteau et l'enclume et on est épuisés, à bout.» Les premiers résultats d'une étude publiée en juin dernier montrent qu'il n'est pas le seul chef d'établissement à souffrir après cette année marquée par la crise sanitaire.Plus de 4 400 d'entre eux ont répondu à cette enquête commandée par le SNPDEN-Unsa à l'ancien inspecteur de l'Éducation nationale Georges Fotinos et au médecin psychiatre José Mario Horenstein. Résultats : la moitié des personnels de direction indiquent une «nette dégradation du travail en équipe et des relations avec les parents» depuis le début de la pandémie. Quelque 80 % éprouvent un sentiment «d'abattement ou de désespoir». Et 12,5 % disent même avoir eu «des pensées suicidaires ou d'automutilation». «Les personnels de direction sont plus que jamais dans une situation de pression de travail à la limite du supportable, dénonce Julien (1), l'adjoint de la principale du collège. Et, quand on craque, cela peut aller au-delà du burn-out, jusqu'au suicide. C'est une réalité sur laquelle il ne faut pas fermer les yeux.»(1) Les prénoms ont été modifiés.